

INVESTISSEMENT

Par : Francisco PIGNATTA

Francisco Augusto PIGNATTA, docteur en droit, Avocat inscrit au Barreau de Curitiba (Brésil), au Barreau de Lisbonne (Portugal) et intervenant au cabinet "DUCREY Avocats" (Paris),
francisco.pignatta@cabinet-ducrey.com

« BELO MONTE » : UNE NOUVELLE USINE HYDROÉLECTRIQUE AU BRÉSIL

Une nouvelle usine hydroélectrique verra le jour prochainement au Brésil, dans l'État du Pará.

Le coût estimé du projet est de 7 Milliards d'euros et la durée des travaux de 10 ans.

Le projet, qui est actuellement au stade de l'attribution de la licence environnementale et de l'appel d'offre pour les travaux de construction, sera supervisé par « Electrobrás » - Centrais Elétricas Brasileiras S.A. -, Société Anonyme au capital ouvert contrôlé par le Gouvernement brésilien.

Le Gouvernement envisage de confier 20 % de l'investissement au secteur privé représenté par les « autoproducteurs » de sorte qu'il puisse y avoir au moins deux « consortiums » dans la compétition.

Pour attirer les « autoproducteurs », le Gouvernement prévoit que 20 % de l'énergie produite sera attribuée au consortium retenu à l'issue de la compétition dans la mesure où celui-ci comprendra des autoproducteurs.

L'énergie restante sera affectée à hauteur de 70 % aux distributeurs et à hauteur de 10 % au consommateur libre.

À l'issue des travaux, l'usine « Belo Monte » sera la plus grande usine hydroélectrique brésilienne après « Itaipu », usine dont la capacité de production s'élève déjà à 100 milliards de kilowatts / heure.

Francisco PIGNATTA